



Peyrehorade Immobilier
12 Place Du Pont
40301 Peyrehorade
T. 05 58 73 60 30
peyrimmo@orpi.com
www.orpi.com

HONORAIRES au 1^{er} Janvier 2023

***AUCUN HONORAIRE, AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT
N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT.***

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

Prix de Vente supérieur à		250 001 €	5% TTC
De 170 001 €	à	250 000 €	6% TTC
De 120 001 €	à	170 000 €	7% TTC
De 70 001 €	à	120 000 €	8% TTC
De 0 €	à	70 000 €	10% TTC

Rédaction de compromis de vente sous seing privé, inclus dans les honoraires de transaction.

LES HONORAIRES DE LOCATION NE POURRONT EXCEDER : LOI ALUR (DUFLOT)

Constitution du dossier + rédaction du bail = 8€ TTC/m², Etat des lieux = 3€ TTC/m²

PLAFONNÉS PAR L'AGENCE à :

70 %TTC du loyer Hors Charges au Propriétaire et 70 %TTC du loyer Hors Charges au Locataire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire

Orpi PEYREHORADE

12 PLACE DU PONT - BP 26

40300 PEYREHORADE

05.58.73.60.30 / peyrimmo@orpi.com

HONORAIRES GESTION 2023



GESTION LOCATIVE - 7% TTC*

- Appel et encaissement des loyers et charges diverses
- Délivrances des quittances
- Révision des loyers
- Reddition mensuelle des comptes par virement
- Compte-rendu de gestion mensuel
- Gestion des travaux jusqu'à 1500€
- Contrôle et acceptation du congé locataire
- Etat des lieux de sortie

Taux de TVA en vigueur : 20%

*du quittancement

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES TTC*

- Aide à la déclarations des revenus fonciers 90 €/an
- Représentation en sinistre 49 €
- Gestion des dossiers sinistres (DDE, incendie...) 49 €/h
Déclaration, suivi du sinistre, établissement des devis et suivi des travaux
- Gestion de travaux supérieurs à 1500 € 49 €/h

GARANTIE LOYERS IMPAYES

2,90%